

L'INFO DU VILLAGE

Edition n°29 du 14 juillet 2016

SOMMAIRE

L'édito du 1 ^{er} adjoint	Page 2
Délibérations importantes SICTOM	Pages 3-4 Page 5
La forêt	Pages 6-7
Les pompiers : CPI des 5 villages	Pages 8-9
L'œil en coin	Page 10
Etat civil	Page 11
Carnet de deuil : Liliane	Page 12
Carnet de deuil : Rolande	Page 13
Carnet de deuil : Jean	Page 14
Brèves	Pages 15-16

Édito du 1^{er} adjoint

Bonjour à toutes, bonjour à tous



*Par Jean-Marie PHILIPPE,
1^{er} adjoint de Dambenoît lès Colombe*

Durant ce premier semestre de l'année 2016, les travaux dans notre commune vont bon train.

Ceux de l'éclairage public sont terminés. La coupure durant la nuit n'est plus en vigueur. En effet, cela n'était plus nécessaire aux vues de la qualité des lampes basse consommation installées ; il aurait fallu une coupure au minimum de 6 heures pour que cela soit rentable.

Les travaux d'accessibilité et de sécurité de la salle pour tous ont commencé : l'électricité, la rampe d'accès à la porte d'entrée sont achevées. Le reste des travaux va s'enchaîner : changement des portes pour des portes sécurisées, amélioration de l'acoustique de la petite salle, installation de toilettes adaptées (place et peinture). Ce chantier devrait être terminé pour la fin de l'année. D'autres petits chantiers vont aussi se succéder comme la construction d'un abri de bus place de l'église, la réfection de la croix Jean BARDIANE et la réalisation d'un chemin pour personne à mobilité réduite au cimetière pour accéder au columbarium.

En ce qui concerne l'affouage, une première partie devrait être distribuée courant juillet, les affouagistes qui ont demandé leur feu sous coupe seront concernés par cette opération. Ils seront convoqués à la mairie pour retirer leur lot. Les autres seront livrés courant septembre si le temps le permet.

Nous vivons dans un village où les associations font le maximum pour l'animation. Il faut saluer tous ces bénévoles qui passent beaucoup de temps et dépensent

beaucoup d'énergie pour satisfaire tous les convives qui se déplacent lors des différentes manifestations. Le monde associatif est très important pour la vie d'un village, c'est par le biais de celui-ci que l'on apprend à vivre en communauté avec les différences, les qualités et aussi les défauts de chacun.

Au nom de la municipalité, merci à tous pour votre dévouement et encore bravo.

Je voudrais avoir une grande pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés en ce début d'année, en particulier pour notre conseillère municipale et surtout amie Liliane, qui est partie trop tôt. Elle fut une collaboratrice très appréciée au sein de notre équipe, elle nous donna une belle leçon de courage et d'humilité. Mes pensées vont aussi à toutes les personnes qui sont en difficultés dans leur vie quotidien, qui ont des soucis de santé...

Je voudrais également souhaiter, au nom de toute l'équipe, la bienvenue à tous les nouveaux habitants de notre village, en espérant qu'ils se sentent bien parmi nous.

On se félicite aussi de la construction de nouvelles habitations, preuve que l'on peut vivre dans le monde rural, en espérant qu'il y en ait d'autres dans les prochains mois.

En cette fin d'année scolaire, nous tenons à féliciter tous les étudiants qui ont été admis à leurs examens. Nous leur souhaitons de bonnes vacances d'été, qu'ils se reposent bien pour attaquer une nouvelle année en pleine forme. Nous souhaitons aussi de bonnes vacances à tous les administrés.

DÉLIBÉRATIONS IMPORTANTES

Séance du samedi 9 avril 2016

Séance du 9 avril 2016

Sanction pécuniaire pour défaut de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Après la lettre d'avertissement transmise le 10 juillet 2015 aux administrés de la commune n'ayant pas réalisé le branchement de leur habitation au réseau d'assainissement collectif dans les délais requis, il reste quelques administrés n'ayant pas exécuté les travaux de raccordement.

Compte tenu de l'article L1331.8 du code de la santé publique avec notamment la possibilité d'astreindre le propriétaire non conforme aux obligations de raccordement des habitations au réseau d'assainissement collectif, le Conseil Municipal valide l'application d'une sanction pécuniaire envers les propriétaires n'ayant pas effectué les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif, à savoir une majoration de 100 % de leur redevance à partir de la facturation de mai 2016 et lors de chaque facturation jusqu'à exécution des travaux.

Optimisation de l'installation communale d'éclairage public dans le village.

De nombreux luminaires de la commune sont équipés de ballons fluorescents dont la mise sur le marché est interdite depuis le 13 avril 2015. Il est donc souhaitable, d'une part, de procéder au remplacement des luminaires contenant ces sources lumineuses et, d'autre part, de prévoir l'installation de lampes LED permettant des économies d'électricité de 40% minimum.

Le SIED 70 prend en charge 80 % du montant total hors TVA avec une assiette subventionnable au plus égale à 450 € par luminaire, les 20% restant seront amortis d'ici 4 ans maxi.

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser ces travaux sous la maîtrise d'oeuvre de la commune et retient l'entreprise HAEFELI de Lure pour un montant de 24 980 € HT pour la réalisation des travaux.

Travaux d'accessibilité de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal valide les travaux de la salle des fêtes pour la mise en accessibilité suivant l'ADAP (agenda d'accessibilité programmé) avec une dérogation accordée après réclamation pour l'élève et un WC à l'étage.

Budget communal réalisé en 2015

- Dépenses fonctionnement : 173 498.44 €
- Dépenses investissement : 18 007.23 €
- Recettes fonctionnement : 193 042.58 €
- Recettes investissement : 21 349.39 €

Budget communal prévisionnel en 2016

En fonctionnement : 342 416.49 € et en investissement : 74 100 €.

Budget assainissement réalisé en 2015

- Dépenses fonctionnement : 11 025.03 €
- Dépenses investissement : 6 895.86 €
- Recettes fonctionnement : 16 456.12 €
- Recettes investissement : 8 395.96 €

Budget assainissement prévisionnel en 2016

En fonctionnement : 96 257.39 € et en investissement : 42 293.86 €.

Achat véhicule RENAULT Express

Le Conseil Municipal valide l'achat du véhicule RENAULT Express du SIVU du CPI des 5 villages pour une valeur de 300 euros.

DÉLIBÉRATIONS IMPORTANTES

Séance des samedi 9 avril (suite) et vendredi 20 mai 2016

Séance du samedi 9 avril 2016 (suite)

Abris de jardin – Exonération totale de la Taxe d'aménagement.

En application de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin soumis à déclaration préalable peuvent être exonérés en tout ou partie de la taxe d'aménagement, le Conseil Municipal décide donc l'exonération totale de la taxe d'aménagement des abris de jardin soumis à déclaration préalable à partir de 2017 (ne dépassant pas 20 m²).

Séance du vendredi 20 mai 2016

Demande d'aide au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de voirie et les travaux de réfection de toiture de la mairie prévus en 2017.

En vue des travaux de voirie route de Colombe et de la réfection de la toiture de la mairie, le Conseil Municipal sollicite une aide financière au titre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur VILLAUME Jean Michel, député et de Monsieur RAISON Michel, sénateur.

Le coût global des travaux de voirie route de Colombe est estimé à 17 208 € HT et les travaux de réfection de la toiture de la mairie à 23 188 € HT.

Demande de subvention de l'Etat pour les travaux de la toiture de la mairie.

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour les travaux de toiture de la mairie.

Travaux forestiers 2016

Le Conseil Municipal reporte les travaux forestiers 2016 à 2017 proposés par l'ONF notamment les travaux de dégagement de régénération naturelle avec création de cloisonnement dans la parcelle 60 et maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur dans la parcelle 13.

Affouage sous coupe 2016

Le Conseil Municipal arrête le rôle de l'affouage sous coupe 2016 comptabilisant 295 stères à 28 euros le stère soit un montant total de 8 260 euros pour 26 affouagistes.

Informations diverses

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes non inscrites sur les listes électorales de notre commune, doivent s'enregistrer à la mairie avant le 31 décembre 2016 pour voter en 2017 à Dambenoît lès Colombe.

Horaires de tonte

Rappel de l'arrêté préfectoral DDASS/2006 n°21 du 18 mai 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage et notamment à l'article n°4, il est rappelé que les travaux de tonte ne peuvent être effectués que :

- ✓ les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 19h30
- ✓ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

**Respectez cet arrêté préfectoral c'est se montrer responsable
tout en respectant son voisinage**

INFORMATION SUR LES DECHETS MENAGERS

La communauté de Communes du Triangle Vert est compétente en matière de déchets ménagers. La communauté de communes ayant adhéré au SICTOM, notre commune passe à la redevance incitative.

LE RAMASSAGE

Concrètement, les poubelles jaunes seront relevées le mardi semaine impaire.

Le ramassage des déchets ménagers change à partir du 6 juillet 2016. Les poubelles à ordures ménagères seront relevées le mercredi toutes les semaines jusqu'à la fin de l'année.

A partir de janvier 2017, il n'y aura plus qu'un passage tous les 15 jours (voir facturation) sauf en juillet et août, toutes les semaines. Les calendriers seront distribués par le SICTOM dans les boîtes aux lettres.

Concernant les poubelles couleur bordeaux (poubelle à ordures ménagères) :

- les déchets sont à déposer en sac dans le bac à ordures ménagères,
- les bacs doivent être maintenus dans un constant état de propreté,
- ne pas surcharger les bacs,
- les déchets en vrac, tas ou sacs ne sont pas collectés,
- les bacs doivent être mis à disposition en bordure de chaussée et si possible la veille.

Dans les poubelles jaunes (poubelle du tri sélectif) :

- déchets acceptés en vrac,
- se référer au tract distribué par le SICTOM pour les consignes de tri (déchets acceptés et déchets interdits).

Les anciennes poubelles vertes peuvent servir de poubelle jaune. Il suffit de coller l'étiquette prévue à cet effet remise par le SICTOM.

LES TARIFS

La facturation à la levée sera effective dès 2017 et sera en fonction des levées pour la poubelle à ordures ménagères. La poubelle jaune ne sera pas prise en compte dans le calcul de la facture.

Pour les tarifs, vous pouvez consulter le site internet de la communauté du Triangle Vert ci-dessous :

www.cctv70.fr : rubrique Environnement – Déchets ménagers – Redevance – La redevance incitative.

CONTACT

Pour tout renseignement ou réclamation pour la facturation, vous devrez contacter Laurie MARCHADOUR, gestionnaire de redevance au SICTOM au 03 39 25 01 50. Pour un problème de collecte, contactez le standard du SICTOM au 03 84 78 09 52.

Il est très important de signaler tout changement : déménagement, emménagement, décès, départ en maison de retraite. (formulaire disponibles en mairie)

La forêt, un trésor à préserver.

Puissance ou délicatesse, majesté ou discrétion, la forêt qui

Au gré des saisons, que l'on soit bûcheron, chasseur, sportif, constructeur de cabane ou promeneur, la forêt nous présente différents visages avec toujours une grande richesse environnementale et une rare diversité en termes de faune et de flore.



Ainsi, pour peu que l'on fasse silence, que l'on sache observer et écouter, on croisera peut-être quelques chevreuils ou chevrettes, cerfs ou biches, hérissons, martes ou renards, pics noirs, pics verts ou pics épeiches, buses, milans ou faucons.



Oisillons nichés entre les racines d'une souche

Les cours d'eau durables ou éphémères qui sillonnent ces espaces verdoyants ne sont pas en reste. Ainsi, on peut y trouver l'écrevisse à pattes blanches ou nombre de batraciens comme le sonneur à ventre jaune dont la voix s'élève à la nuit tombée.

Quant à la flore, c'est un festival de teintes,

de tailles et d'odeurs différentes : de la plus frêle espèce comme l'orchidée ou le sabot de Vénus à la plus imposante comme les hêtres, les charmes, les bouleaux, les ormes, les chênes pédonculés ou sessiles, les érables champêtres ou sycomores en passant par les espèces rares comme l'alizier ou comestibles comme l'ail des ours, les fraises ou les framboises.

Pour nous chauffer, nourrir les animaux, nous permettre de respirer ou de nous émerveiller devant tant de richesses, nous disposons d'une surface boisée de 357 ha réparties en 62 parcelles, ce qui représente environ la moitié de la surface totale de notre commune.

Notre forêt, poumon économique de notre village est gérée conjointement par l'équipe de la mairie et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage afin de la protéger, de la valoriser, de la rendre pérenne mais aussi de nous la faire connaître grâce aux visites qui sont régulièrement organisées et respecter grâce aux réglementations mis en place. Rappelons par exemple que les déchets verts et tout autre débris doivent être emmenés en déchetterie et non déversés dans la forêt.



Empreinte de cerf

nous entoure est toujours prête à nous surprendre.

Pour préserver la biodiversité de notre territoire, nous pouvons et devons compter sur une ouvrière infatigable, une sportive incontournable prête à parcourir quelques 10 km par jour, une promeneuse visitant jusqu'à 250 000 fleurs par jour, une acrobate du ciel dont l'équilibre est dû aux 200 battements d'ailes qu'elle effectue chaque seconde.

Elle visite un millier de fleurs à chaque sortie de la ruche. Au contact de la fleur, ses pattes, équipées de petits crochets, se chargent de pollen, qu'elles iront déposer sur d'autres fleurs, gage de la fécondation de l'espèce visitée. Mais elles, ce qui les intéresse, c'est le nectar, qu'elles aspirent pour le livrer à l'abeille ouvrière restée dans la ruche.

L'abeille est forte de son organisation hyper structurée, une ruche comptant environ 30 à 50 000 abeilles toutes dédiées à une tâche précise qui va évoluer au cours de leur vie. Cet insecte indispensable à la reproduction des espèces végétales (on estime que sur les cent espèces végétales qui fournissent 90 % de la nourriture dans le monde, plus de 70 % dépendent des abeilles pour leur pollinisation) est aussi fragile. Les pesticides que l'on utilise parfois dans les jardins ou les champs cultivés font des ravages sur cette espèce. Une loi, applicable en septembre 2018 et interdisant l'utilisation des engrais de type néonicotinoïde, a été votée par l'Assemblée Nationale cette année.



Elles sont aussi très sensibles au climat ; ainsi, par exemple, trop de pluie lave les fleurs qui n'ont alors plus de nectar, la nourriture dont les abeilles se servent pour fabriquer le miel.

Cette année, les aléas climatiques ont induit de nombreux essaimage. Dans notre village, à notre connaissance, nous avons pu ainsi voir trois essaims arriver, l'un se posant sur le toit de l'église, les deux autres dans des arbres fruitiers. Ils ont été récupérés et placés dans des ruches par un apiculteur. Nous pouvons aider les abeilles à fabriquer du miel en laissant les fleurs qui ne manquent pas de pousser autour de nos maisons ou en semant de la jachère mellifère.



« Si les abeilles venaient à disparaître, l'humanité n'aurait plus que quatre années devant elle. »
Albert Einstein

Caserne des pompiers

SIVU du CPI des 5 villages

La caserne des pompiers a bénéficié en 2015 d'une extension de ses locaux. Créée en 1980, sa surface d'origine était de 70 m², une extension de 60m² a été réalisée permettant d'abriter notamment le véhicule léger type Kangoo que nous avons perçu en 2015 en remplacement du véhicule Renault Express. Ce véhicule modernise notre parc. Celui-ci a été cédé gracieusement par le Service Départemental d'incendie et de Secours (ou SDIS 70), présidé par monsieur Morlot et dirigé par le colonel Tailhardat. La construction de cette adjonction au bâtiment existant (propriété de la commune de Citers) a été décidée par les maires de Citers, de Dambenoît lès Colombe et du président du SIVU. La caserne répond ainsi aux normes d'hygiène et de sécurité des personnes et des biens. Cette extension comprend une partie vestiaire et sanitaire séparés puisqu'un tiers de notre effectif est composé de personnel féminin. L'investissement pour la construction est de 66 900 € hors taxes, financé par un prêt remboursable sur 5 ans et une subvention de 54% partagée entre une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et une aide parlementaire sénatoriale.



Ces équipements se verront complétés par l'achat de petits matériels pour parfaire notre matériel ou remplacer celui qui était obsolète pour un montant de 3 200 € hors taxe financé pour un tiers par une subvention.



Le 2^e changement important a été l'adhésion des trois communes supplémentaire au SIVU (syndicat à vocation unique) CPI (centre de première intervention) de Citers Dambenoît lès Colombe créé en 2010. Les 3 communes sont : Ailloncourt, Francheville et Quers. Elles nous ont rejoint officiellement au premier janvier 2016 sous l'impulsion du maire de Dambenoît lès Colombe Régis Grandvoinet, de l'adjutant-chef Martial Boisson et du président du SIVU Jean-François Montagnon. Le SIVU se nomme désormais: SIVU CPI des 5 Villages.

Ce groupement vient contribuer au financement du centre réparti sur le nombre d'habitants. Nous passons ainsi de 1 150 à 270 habitants, il va de soit que nous continuons de contenir le budget au plus juste.

Les aménagements de la caserne ont été inaugurés le 8 avril 2016 par le sous-préfet, le président du SDIS 70 et en présence du sénateur, du conseiller départemental, du directeur du SDIS 70, des maires des 5 communes, des pompiers actifs et retraités, leurs épouses et des membres du SIVU.

Cette petite manifestation a permis de mettre à l'honneur nos pompiers, de remercier les acteurs qui ont contribué à cette extension d'une manière active ou financière. Les membres de l'amicale des pompiers ont contribué activement et matériellement à la réussite de cette manifestation

Notre périmètre d'intervention se situe ainsi :

Les 5 communes précitées en première intervention feu et secours à personne et uniquement en accident sur la voie publique à Rignovelle et Adelans. Nous couvrons aussi la 4 voies express du rond-point de Saint Sauveur au premier rond-point de Lure

Notre vocation :

Nous sommes par proximité le premier maillon de la chaîne de secours. Nous faisons partie du dispositif complété par l'intervention des casernes de Lure ou de Luxeuil et du service médical d'urgence (SMUR). Il faut savoir que les CPI comme le nôtre sont indispensables au dispositif d'incendie et de secours tant en termes de délai d'intervention que de disponibilité.

Chaque minute compte. S'il s'agit d'un feu ou tout autre sinistre, la mission est de l'évaluer, de sécuriser les lieux et déployer les moyens que nous avons à notre disposition.

Nous sommes classés dans les premiers du département en termes de réponse aux demandes d'intervention du CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) sur une centaine d'interventions par an, 3% de non réponses dues principalement à des problèmes de matériels de transmission.

Le schéma est le suivant :

Appel au 18 ou 112 => déclenchement d'intervention au CPI à Citers => engagement du centre de Lure ou de Luxeuil engagement du SMUR si problème médical.

Domaine d'intervention :

Secours à personne : détresse médicale, accidents de la voie publique, feux interventions annexes : nids de guêpes frelons serpents divagation d'animaux sur la voie publique embarras des voies de circulation inondations.

Nos moyens techniques :

1 VPI (véhicule de première intervention) ancienne ambulance équipée de matériel d'intervention tractant une motopompe.

1 véhicule léger équipé pour les premiers secours à personne doté d'oxygène et d'un défibrillateur.

Divers matériels : tronçonneuses, échelles, remorque avec tuyaux, pompes vide cave etc.

Moyens humains : 15 pompiers volontaires

Le chef de corps est l'adjudant Martial Schad, pompier professionnel à la BA 116, son second, l'adjudant chef Martial Boisson est pompier professionnel à Vesoul au SDIS 70 ainsi que 13 sapeurs de différents grades suivant formation. Nous comptons dans nos rangs 5 personnels féminins. Mobilisables 24 heures sur 24, ces pompiers suivent les mêmes formations que les pompiers professionnels. Elle est assurée et financée par le SDIS. Ces femmes et hommes méritent notre respect et notre gratitude par leur engagement civique et leur dévouement. Toutes ces personnes sont bénévoles (elles ne sont pas rémunérées). Nous comptons dans l'effectif un résident de Dambenoit les Colombe, le caporal Jean Marie Philippe.

Une amicale présidée par le lieutenant Jean Fèvre (retraité) associe les personnels actifs et en retraite. Cette amicale a contribué notamment à créer des aménagements dans la caserne sur ses propres deniers elle couvre aussi les cotisations préventions. Elle achète pour le corps quelques petites fournitures Elle se finance principalement par: les calendriers , l'organisation de vide grenier et autres petits dons. Nous remercions le bon accueil que vous réservez à nos pompiers lors de la présentation de leurs calendriers

Je fais par ailleurs appel aux vocations de notre jeunesse pour venir étoffer nos rangs sachant que le corps peut leur apporter des valeurs morales civiques et physiques.

Dambenoît lès Colombe

Village d'accueil

Soyons fiers, notre petit village accueille son premier réfugié.

En effet, il s'est glissé discrètement au milieu de la population locale qui lui a réservé un accueil tiré à quatre épingles (à linge...).

Aussi, l'œil en Coin a pu immortaliser ce moment grâce à un coup de fil (à linge..) reçu ce jour là ;

Reste à apprendre la langue locale, ce que commence à faire dans le creux de l'oreille de notre hôte ce sympathique migrant....extrait de la traduction du dialogue : « *le migrant* : il faudrait que je bosse ici ! *l'hôte* : impossible, tu ne peux cumuler car tu en as déjà deux... »

L'œil en Coin



Deux mariages et 2 naissances

Naissance de Lily et Alice. Mariages de Nathalie et Damien (14 février) et de Jonathan et Eve (6 mai)

Naissance de Lily

Lily HUGUET est née le 4 juin 2016 à la maternité de Remiremont à 21h53 c'est un petit bout de chou de 2kilos810 pour 49 cm. Elle fait la joie de ses parents Rémy HUGUET et Maryne Rzeszut, locataires au logement communal.



Naissance d'Alice

La petite Alice est arrivée à Dambenoit, elle est née le 22 juin en nous apportant le soleil et fait le bonheur de son papa et de sa maman, Samuel et Jessica BRAND



Mariage de Nathalie et Damien

Nathalie LAURENT et Damien ANDRE ont choisi le dimanche 14 février 2016, jour symbolique des amoureux, pour célébrer leur mariage en présence de leur famille.

Ils vont prochainement s'installer dans leur nouvelle maison qu'ils ont construit, e rue de Jaumont.

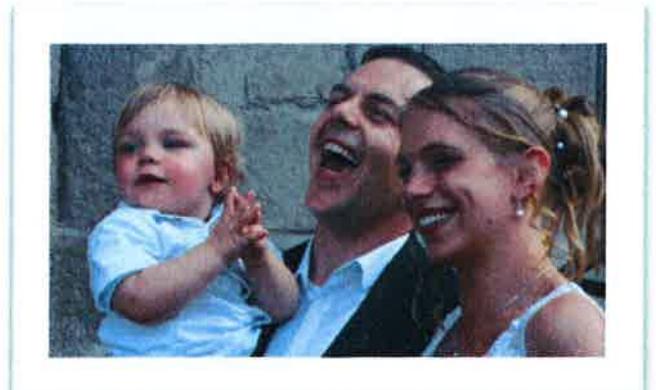
Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Mariage de Jonathan et Eve

"Par une belle journée de mai, le 6, et certainement la plus belle, Jonathan ATHIMON et Eve BELLOT-FREYTAG signaient leur union à la mairie de Luxeuil les Bains. Leur fils Noah les accompagnait avec ses Grands-Parents, Yves et Colette ATHIMON, Vincent et Laurence FREYTAG. Pierre ATHIMON et thibault FREYTAG étaient aussi de la partie avec les oncles, les tantes, les cousins , les cousines des mariés , toutes et tous venus de loin pour cette occasion qu'on ne râte pas.

Tous nos vœux de bonheur"



NOTRE LILI

Liliane DOMERGUE nous a quittés le 27 mai dernier.

Liliane DOMERGUE que l'on surnommait Lili est née le 13 avril 1955 à Saint Maur des Fossés (94) et avait trois frères et deux sœurs.

Après des études de secrétaire, elle commence sa carrière dans le secteur bancaire à Paris.

Puis, elle se marie avec Gilles le 30 octobre 1976.

Ils quittent Paris pour Luxeuil où ils resteront quelques années aux cités du Stade où Adrien viendra agrandir la famille en 1979.

Début des années 80, ils s'installent à Dambenoit Les Colombe.

Lili travaillera 28 années au garage Brunella à Luxeuil puis à Froideconche jusqu'à sa retraite en 2015.

Son fils lui donna la joie d'avoir deux petits enfants Audric et Aaron nés tous les deux le 2 mars un en 2004 et l'autre en 2006. Elle aimait les emmener à la mer ou au ski pour y passer des vacances familiales.

Elle aimait s'occuper de son jardin, ses fleurs, les promenades en forêt avec la cueillette des champignons. Elle appréciait également la cuisine, une de ses recettes favorite la pintade aux figues, préparer des confitures, des terrines, le vin de noix.... C'était une personne proche de la nature, aimant la vie, toujours à l'écoute n'hésitant pas à donner de sa personne.

Elle s'investissait également dans la vie du village par son implication dans les associations comme la chasse où elle a été secrétaire, la lutte contre le cancer...

Conseillère municipale depuis 2008, membre du CCAS où elle s'investissait sans compter, préparant puis distribuant les colis de Noël des anciens, continuant à les visiter tout au long de l'année, déléguée au CPI des 5

villages (les pompiers).

Son engagement était sans faille même avec la maladie de Gillou puis sa maladie. Ce n'était pas toujours facile mais elle ne faisait rien paraître, toujours positive, battante et très déterminée.

Après dix ans de lutte contre la maladie, de Gilles décédé en 2012 et début 2014 moment des élections municipales, c'est elle qui tomba malade. Après une lutte acharnée malgré son courage, la maladie a été plus forte et l'a emportée le 27 mai 2016 à l'hôpital de Vesoul.

De par le soutien de quelques amis fidèles, Lili a abordé avec cran et lucidité cette fin de vie qui devenait inéluctable en nous donnant à tous une belle leçon.



Rolande BOURRET

Rolande nous a quittés le 2 mars 2016 à l'hôpital de Belfort.

Rolande est née le 19 décembre 1932 à Dambenoit au foyer de Marcel et Olga BOUVROT.

Elle avait 3 sœurs et 4 frères.

Elle se marie avec Jean BOURRET et le foyer s'agrandit avec 4 filles Anne Marie, Evelyne, Noëlle et Yvette , puis 15 petits enfants et 26 arrière petits enfants.

La famille s'était installée rue de Jaumont où Rolande aimait recevoir sa famille. Elle a gardé son papa Marcel et s'en est occupée avec Jacqueline sa petite sœur pendant quelques années.

Certains jeunes du village se souviennent des séances de cathéchisme chez Rolande et d'autres de sa participation aux manifestations de l'association des Poileys.

Elle aimait aussi faire plaisir à ses petits enfants en leur préparant des gaufres et le fameux flan « pain au lait ».

Jeannot l'a quitté le 1er décembre 2003. Ses filles l'ont entourée du mieux possible. Elle n'était pas seule, elle avait son gamin comme elle disait de « Patchi son chien ».

Durant ces dernières années, elle aimait aussi jouer aux jeux de société les après-midi avec entre autre Paulette, Anne Marie ou au club à Citers, faire des sorties loto avec sa fille Noëlle.

Mais à l'automne dernier, son état de santé s'étant dégradé et après un séjour à l'hôpital, elle a rejoint la maison de retraite de Luxeuil

où elle s'est vite adaptée et participait à de nombreuses sorties comme le cinéma ...

C'était une grande fan de Johnny et elle avait fait tatouer son visage sur son bras pour ses 70 ans. À la maison de retraite, c'était leur première résidente tatouée.

Tous les matins, la musique résonnait dans la chambre et bien sûr c'était du Johnny qu'elle écoutait avec le personnel.

Et à 83 ans passés, elle est partie rejoindre Jeannot.



Jean HARMAND

Jean nous a quittés le 21 février à l'hôpital de Vesoul, où il avait été admis pour subir une opération.

Il a vu le jour le 3 octobre 1936 à Dambenoit-lès-Colombe. Après sa scolarité passée dans l'école communale, il travailla dans l'exploitation agricole.

Comme beaucoup de jeunes de cette époque, il fut appelé sous les drapeaux pour participer au conflit de l'autre côté de la Méditerranée où il passa 3 années de 1957 à 1960.

À son retour d'Algérie, il incorpora la gendarmerie nationale de 1961 à 1976. Il fit toute sa carrière à la gendarmerie de FERRETTE en ALSACE comme mécanicien.

Après 15 années de service, il travailla à l'entreprise Luxovia (entreprise de ramassage de lait auprès des agriculteurs et production de produits laitiers), il était chargé de faire les prélèvements de lait chez les exploitant.s.

Il sillonnait le département pour effectuer cette tâche. Durant ces années il fit la connaissance de Lucette Ferry de Citers, avec qui il fit sa vie jusqu'à l'issue fatale.

Homme de conviction, il fit un mandat de conseiller municipal.

L'heure de la retraite sonna, il en profita pour pratiquer son activité favorite, la chasse, surtout celle aux petits gibiers (lièvres, faisans, canards bécasses,.....).

Il vagabondait dans nos campagnes et bois avec son chien d'arrêt. Il aimait raconter ses parties de chasse avec les anciens qu'il a connus et passait aussi beaucoup de temps sur son étang, à ses élevages de pigeons et lapins dont il était fier.

Ces dernières années il passa beaucoup de temps avec ses amis Henri et Pierrot, qui lui rendaient visite tous les jours.



Informations en bref

Les manifestations passées et à venir

ASSOCIATION LES POILEYS

L'association les Poileys a organisé une marche nocturne le samedi 30 avril, son traditionnel repas cuisse de bœuf le 26 juin 2016. et un carnaval le 19 mars 2016.



COURSE CYCLISTE

Une course cycliste réservée aux amateurs licenciés et professionnels régionaux Bourgogne Franche Comté se déroulera le dimanche 4 septembre 2016, à partir de 9 heures,

4 courses sont au programme de la journée et près de 150 coureurs sont attendus.

Cette course est la seule course du Challenge CREDIT MUTUEL dans le NORD FRANCHE-COMTE. Le Challenge CREDIT MUTUEL regroupe sur 8 épreuves de la saison route en FRANCHE-COMTE, les meilleurs coureurs de la région et du Grand Est. Soit les 1ère,

2ème et 3ème catégorie, ainsi que les PASS CYCLISTES (coureurs départementaux).

Le départ se fera à Ailloncourt puis direction Colombe, Dambenoit, Citers.

TOUR D'ALSACE CYCLISTE

Le cyclisme sera encore à l'honneur le **28 juillet 2016** avec le passage du tour d'Alsace dans notre village.

Le départ aura lieu à Velleminfroy devant l'usine d'embouteillage à 12 h50, passage à Colombe, Dambenoit puis Citers ... et l'arrivée à Dannemarie.

ACCA

L'association des chasseurs a organisé un ball trap les 9 et 10 juillet 2016.

les vainqueurs aux différents stands sont :

- à la mini fosse Adrien DOMERGUE de Dambenoit Les Colombe
- à la fosse Christian VIEUXMAIRE de Ternuay
- au skit Thierry MAGNIER de Pomoy



SICTOM

Attention, des inconnus appellent les usagers du SICTOM pour leur extorquer de l'argent sous prétexte d'une erreur de tri dans les bacs.

Ne réglez aucune somme sans facture de la trésorerie et ne donnez aucun code.

Informations en bref

LE COMPTEUR LINKY

ERDF (ENEDIS) est l'exploitant des compteurs électriques installés dans nos habitations mais la mise en place des compteurs Linky est un choix du législateur qui fixe un objectif de 100% de compteurs Linky installés en 2024.

Pour information, en l'état actuel des choses, le compteur Linky n'est pas dangereux pour la santé. Selon l'Agence nationale des fréquences, le compteur Linky ne communique pas beaucoup et n'émet guère d'ondes électromagnétiques. Elles sont l'équivalent d'un radio-réveil.

Selon les dernières informations préfectorales, les conseils municipaux étant incompétents en la matière, ne peuvent s'opposer à la mise en place de ces compteurs.

LA FIBRE

Le syndicat Haute Saône Numérique a lancé les travaux du haut débit sur la communauté du Triangle Vert.

Vous avez peut être déjà constaté la mise en place d'un nouveau coffret rue de Citers et dans les semaines à venir, les travaux de

câblage vont avoir lieu entre Citers et Dambenoît lès Colombe. Nous espérons un meilleur débit pour la fin d'année.

ROUTE FORESTIERE DES BERGERS

Une barrière a été installée par la commune de Genevrey, la circulation n'est plus possible entre les deux villages par la forêt.

COIN PIQUE NIQUE

Bernard et Françoise DUHAUT ont fourni gracieusement le bois pour la conception de la table de pique nique installée par Christian, David et Florent.



Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 8 août au 25 août 2016 inclus pour congés. En cas d'urgence, vous pourrez contacter :

- François Régis GRANDVOINET, le Maire, au 09 63 45 02 95
- Jean Marie PHILIPPE, le 1^{er} adjoint, au 03 84 94 75 29
- Jean François MONTAGNON, le 2^{ème} adjoint, au 06 43 68 92 16